CORRECTION

Forme : 6 points

DOSSIER A : 54 points

A1 – À partir des annexes 1 et 2, rédigez une synthèse structurée sur l'activité, le marché et les moyens de l'entreprise CIM'AUDE en une page et demi maximum et concluez sur les opportunités commerciales que présente CIM'AUDE pour votre agence. 14pts (activité : 3 pts ; marché : 3pts ; Moyens : 4 pts ; Conclusion : 4 pts)

L'activité :

L'entreprise : CIM'AUDE est une PME installée dans le sud de la France. Elle est spécialisée dans la construction de maisons individuelles. Elle a passé le cap des 5 premières années et a clôturé début 2014.

L'entreprise est spécialisée dans le gros œuvre sans finition. Les chantiers ont une durée moyenne de 3 mois, sans dépasser 6 mois. L'entreprise est localisée dans une région touristique dont le développement démographique est une vraie opportunité. De nouvelles filières comme la filière bois donnent un nouvel essor à l'activité.

Le marché :

- Présence de grands groupes nationaux à côté desquels de nombreuses petites entreprises tentent de prendre leur place.
- La concurrence : même si la marché est divisé, la concurrence n'apparait pas forte pour CIM'AUDE malgré la crise récente. Son atout est son relationnel et son ancrage fort dans la région, sa qualité de travail et sa réactivité. Le label obtenu assure certainement un avantage concurrentiel. Les perspectives sont encourageantes avec l'émergence de nouveaux types de constructions (nouveaux matériaux)
- Le secteur : Nationalement, le secteur du bâtiment a souffert de la crise à partir de 2010, mais se reprend. Localement, la demande régionale est en croissance par l'arrivée d'une population de retraités et d'anglo-saxons attirés par le soleil. Il s'agit donc pour la société CIM'AUDE d'un secteur porteur.

Les moyens :

Moyens techniques: :le matériel est récent: l'entreprise a investi en 2013 dans l'achat de nouveaux matériels comme des camions. + hommes

Moyens humains : le dirigeant est réactif, bien ancré dans sa région, avec une formation et expérience reconnues dans le domaine du bâtiment. Il a de plus un bon sens commercial. Il est la personne centrale de l'entreprise. L'entreprise, en plus du dirigeant, compte 13 salariés, avec des embauches au cours du dernier exercice. L'équipe est expérimentée.

Conclusion : petite entreprise reposant sur le travail commercial efficace du dirigeant et une équipe compétente et soudée. Elle évolue à côté de grands groupes avec réactivité. Malgré le contexte économique, l'entreprise a des ressources humaines et commerciales. L'étude économique ne présente pas de grands éléments à risques actuels.

Opportunités commerciales :

- Essayer d'obtenir la relation avec la SCI VERDOUBLE et le gérant Eric Allaix en tant que client particulier
- Prendre rendez-vous avec le client pour trouver une solution pour l'allégement de son poste clients (affacturage, escompte de certaines créances etc…)
- Le conseiller ou le mettre en contact avec un « Business Angel » ou une société de capital risque pour une augmentation de capital afin de renforcer ses fonds propres.

Toute autre solution cohérente acceptée.

A2 –A l'aide de l'annexe 3, complétez l'annexe A (à rendre avec la copie) en calculant la capacité d'autofinancement.(3 pts)

Années / Éléments	2012		2013	
	Montants	**%**	**Montants**	**%**
Production vendue	1 444 242		2 247 532	
+ Production stockée	-3 252		5230	
+ Production immobilisée				
+ Subventions d'exploitation				
= PRODUCTION TOTALE	1 440 990	100,0	2 252 762	100,0
- Achats de marchandises et matières	565 829	39,3	919 635	40,8
- Variations de stocks de marchandises et matières	-13 736		1 150	
= MARGE BRUTE TOTALE	888 897	61,7	1 331 977	59,1
- Autres achats et charges externes (hors pers. intérimaire)	465 088	32,3	654 534	29,0
= VALEUR.AJOUTÉE	423 809	29,4	677 443	30,1
- Charges de personnel	369 360	25,7	524 519	23,3
- Personnel Intérimaire	3 000	0,2	46 000	2,0
- Impôts et taxes	18 271		23 212	
- Subventions d'exploitation	0		0	
= **EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION**	33 178	2,3	83 712	3,7
- Dotations aux amortissements des immobilisations	37 711	2,6	86 094	3,8
- Dotations aux dépréciations et aux provisions	0		5 481	
+ Reprises sur amortissements dépréciations, provisions	9 511		11 402	
+ Transfert de charges d'exploitation	0		0	
+ Autres produits - autres charges	-321		-2 878	
+ Quote-part sur opérations faites en commun				
= **RÉSULTAT D'EXPLOITATION**	4 657	0,3	661	0,0
+ Produits financiers	2 219		44	
- Charges financières	10 598		24 432	
= RÉSULTAT COURANT	-3 722	-0,3	-23 727	-1,0
+ Produits exceptionnels	0		77 958	
- Charges exceptionnelles	5 467		33 552	
- Participation des salariés	0		0	
- Impôts sur les bénéfices	-1 600		993	
= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	- 7 589	- 0,5	19 686	0,9
+ Dotations aux amortissements	37 711		**86 094**	
+ Dotations aux dépréciations et aux provisions	0		**5 481**	
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0		**24 978**	
- Produits des cessions d'éléments d'actif	0		**77 958**	
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 511		**11 402**	
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	20 611		**46 879**	

A3 – A partir de **l'annexe A** et de l'**annexe 4 sur les ratios du secteur**, analysez les résultats de l'EURL CIM'AUDE sur le dernier exercice et concluez. **13 pts**

Forte hausse du chiffre d'affaires : En 2013 +56 % de hausse du CA par rapport à 2012. La hausse de l'activité a permis le recrutement de deux maçons.(**1pt)**

Marge brute totale en diminution. La part des achats de matières premières dans la production totale (PT) a augmenté de 1 point 1/2. La hausse du coût des matériaux et des matières premières rogne la marge brute qui perd 2 points en pourcentage de la PT. Elle représente cependant plus de la moitié du CA : 59,1 %. Pour le taux de marge brute, CIM'AUDE est en-dessous de la moyenne du secteur (en 2012 : 61.7 % pour elle contre 76,20 % pour le secteur) (**2pts**)

Valeur ajoutée stable Le taux valeur ajoutée/CA est plus faible que celui du secteur : environ 30% du CA pour CIM'AUDE, alors que le secteur arrive à 51,09 % en raison du poids des achats de matières premières et des charges externes. (**2pts**)

L'EBE se redresse mais reste faible. Il est marqué par le poids des charges de personnel qui représentent 84% de la valeur ajoutée. 5 personnes ont été recrutées au cours du dernier exercice pour faire face à la hausse de l'activité mais cela paraît beaucoup. Un recours plus marqué à l'intérim sur l'exercice 2013 est aussi à noter. L'EBE de CIM'AUDE est très faible par rapport au secteur (2.3 en 2012 contre 11,04 % pour le secteur). Par contre, la productivité est meilleure que celle du secteur. La production/effectif était de 180 pour l'entreprise contre 101 pour celle du secteur en 2012. (**3 pts**)

Le résultat d'exploitation approche de zéro. Les dotations aux amortissements, qui permettent de prévoir le renouvellement des immobilisations, absorbent la totalité de l'EBE.

Résultat courant brut négatif : les frais financiers sont plus élevés en 2013 par rapport à l'exercice précédent et pèsent sur le résultat courant.(**1pt** pour frais financiers)

Résultat net : les opérations exceptionnelles ont un impact déterminant dans la composition du résultat net de l'exercice 2013, puisqu'elles conduisent à un bénéfice. En effet, l'entreprise a cédé pour 78 000 € d'immobilisations. La plus value générée par ces cessions apporte au dernier exercice clos un bénéfice absorbant la perte de l'année précédente. Le taux de rentabilité de moins de 1 % est toutefois insuffisant.(**2 pts**)

Conclusion : l'entreprise a su réagir à la crise et a dopé son activité grâce à l'implication commerciale du dirigeant et grâce aux nouveaux recrutements. Mais sa rentabilité est très faible. CIM'AUDE doit son bénéfice à des opérations non récurrentes. Deux postes devront être suivis : les charges de personnel et le prix des matières premières. Il faudra qu'une nouvelle croissance de l'activité absorbe le coût fixe des salaires lors du prochain exercice. (**2 pts**)

A4 – <u>Principaux ratios</u> : À l'aide des **annexes 5 et A**, complétez **l'annexe B** (à rendre avec la copie) en expliquant tous vos calculs..**12 pts** (1,5pts par calcul ;1 pt si abs de justification)

Agrégats et ratios de structure financière :

Éléments \ Années	2012	2013
Effectif salarié	8	13
Fonds de roulement (en €)	3 308	(235 418 – 254 148) **-18 730**
Besoin en fonds de roulement (en €)	48 468	*(633956- 51 -1584)- (652 686- 75 385)* **+ 55 020**
Trésorerie nette	- 45 160	*-18730 - 55 020* **- 73 750**
Dettes stables / Capacité d'autofinancement	1,56	**179 197/46879=** **3,82 ans**
Dettes stables / Ressources propres	0,88	**179 197/56221= 3,19**
Frais financiers / Excédent brut d'exploitation	31,94 %	**24432/83712*100=29,19%**
Ressources propres / Total Bilan	9,1 %	**56221/888104=6.3%**
Fonds de roulement / Besoin en fonds de roulement	6,1%	**FR négatif**

NB : il est demandé de fournir le détail des calculs

Ratios de rotation :

Éléments \ Années	2012	**2013**	**Délais du secteur BTP gros œuvre**
Délais clients : Fournisseurs / Chiffre d'affaires TTC × 360	60 j	80 j	50 j
Délais fournisseurs : Fournisseurs / Achats de matières et charges externes TTC × 360	53 j	69,14 j	46 j

A5 – **À partir des annexes 5 et B,** analysez l'équilibre financier de l'entreprise par l'étude de son fonds de roulement, de son besoin en fonds de roulement, de sa trésorerie et des principaux ratios. Concluez sur la situation financière de l'EURL CIM'AUDE.**7 pts (FR : 2pts ; BFR : 2pts ; T : 1pt ; Conclusion : 2pts)**

Fonds de roulement négatif :

Les ressources stables ne sont composées que du capital et des résultats antérieurs (dont une perte en 2012). Le capital représente 7 % seulement des ressources stables ce qui montre la sous-capitalisation de l'entreprise.

Le matériel et les équipements sont encore peu amortis: ce qui montre la volonté du dirigeant de fonctionner avec du matériel non vétuste.

Cela conduit à un fonds de roulement négatif, ce qui est insuffisant pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

Le BFR a progressé entre fin 2012 et fin 2013 ce qui accroit les besoins en trésorerie de l'entreprise. Les stocks sont faibles (4% de l'actif), l'entreprise stocke peu ses matières et sa production. En revanche, la durée du crédit clients explose pour passer à 80 jours de CA. Il y a donc un dérapage du délai clients. Habituellement, les entreprises similaires à CIM'AUDE ont une moyenne de règlement clients de 50 jours.

Le délai fournisseurs a quant à lui augmenté, passant à 69 jours, ce qui permet de compenser en partie les effets de la hausse des délais clients.

Trésorerie : FR – BFR

La trésorerie, en raison du fonds de roulement négatif et du BFR important, est négative.

Conclusion : Les fonds propres sont insuffisants et les délais clients trop longs. Les besoins d'exploitation se financent par les concours bancaires : les deux derniers exercices se sont terminés avec un découvert. Il est urgent de financer le haut de bilan. La trésorerie est à surveiller.

A6 Présentez au client les caractéristiques principales de l'affacturage ainsi que deux avantages et un inconvénient de ce mode de financement **5 pts**

L'affacturage constitue une alternative globale à l'approche du poste clients :

Caractéristiques: technique de gestion financière par laquelle une société financière, appelée factor, gère, dans le cadre d'un contrat, le poste clients d'une entreprise en achetant ses factures, en recouvrant ses créances et en garantissant les créances sur ses débiteurs; (2pts)

Avantages: (2pts)

- Le factor décharge le vendeur du souci de gestion du poste clients et de l'encaissement des sommes dues.
- C'est une technique de mobilisation du poste clients, donc de financement de court terme, qui permet de réduire le recours aux découverts
- C'est une garantie de bonne fin car le factor s'engage à payer au vendeur les factures : le factor prend donc en charge le risque d'impayé et d'insolvabilité de l'acheteur (sauf faute du vendeur).

Inconvénient (1pt): le coût (commission d'affacturage et commission de financement au prorata de la durée de ce financement)

DOSSIER B : SNC DARIEUX 24 points

B1 – Détaillez les conséquences du statut juridique de cette société au niveau : **3 pts**

- de l'imposition des bénéfices,
- du statut du gérant,
- et de la responsabilité des associés

Imposition de la SNC : entreprise de personnes, les associés déclarent eux-mêmes le résultat de l'entreprise, proportionnellement à leur part dans le capital : IR catégorie BIC.

Statut social du dirigeant : Travailleur Non Salarié

Responsabilité des associés : les associés sont responsables indéfiniment et solidairement des dettes y compris sur leur patrimoine personnel.

B2 – Indiquez le principe de la loi Dutreil au niveau de la résidence principale.**2 pts**

Initialement, le patrimoine professionnel et le patrimoine privé, dont la résidence principale, d'un entrepreneur individuel n'étaient pas distincts.

En cas de condamnation judiciaire, la résidence principale pouvait donc être saisie au même titre que le reste du patrimoine, pour rembourser les créanciers.

Mais, depuis le 31 mars 2004 la résidence principale peut être protégée. La loi du 1 août 2003, dite loi Dutreil a créé la déclaration d'insaisissabilité de la résidence principale.

Grâce à ce système, les entrepreneurs individuels peuvent protéger leur résidence principale, empêchant ainsi qu'elle soit saisie pour rembourser certains créanciers.

B3 –Citez deux conditions à respecter pour que la déclaration d'insaisissabilité soit valide. **2 pts (1pt par condition)**

La première condition pour que cette déclaration d'insaisissabilité soit valide, est qu'elle soit réalisée par acte notarié authentique.

Cette déclaration doit en outre être publiée au bureau des hypothèques.

Enfin, l'entrepreneur individuel doit remplir l'obligation de publication de la déclaration :

- au répertoire des métiers pour les artisans,
- au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants,
- au journal d'annonce légale du département pour les autres professionnels.

B4 – À l'aide de l'**annexe 6**, présentez sous forme de tableau le plan de financement du projet de reprise du fonds (arrondir les montants au millier d'euros). En déduire le montant du prêt global..**3pts (-1 si absence de tableau)**

Plan de financement :

Besoins		Ressources	
Prix d'acquisition du fonds Frais d'acquisition Stocks racheté	275 000 48 000 18 000	Apports Prêt sollicité sur 7 ans	136 000 205 000
Total des besoins	341 000	Total des ressources	341 000

Prêt global: 205 000€

B5 – Citez trois garanties que la banque pourrait demander dans le cadre de ce prêt.**3 pts (1pt par garantie citée)**

- sur les biens financés : nantissement du fonds de commerce, nantissement des parts sociales
- caution personnelle des dirigeants même si par le biais du statut de SNC leur patrimoine personnel est engagé (la caution leur permet d'être prioritaire par rapport à d'autres créanciers)
- Une société de caution mutuelle (SCM) peut apporter sa garantie, avec paiement d'une commission et d'une contribution restituable en fin de prêt.
- Un organisme comme OSEO (BPI) peut apporter sa garantie à l'opération

B6 – Donnez votre avis sur ce projet en faisant ressortir 4 points positifs ou négatifs et en concluant.**5 pts**

Points positifs:

- Monsieur Darieux est expérimenté dans le domaine de la gestion d'un fonds de commerce Tabac, loto, jeux
- Le couple a un patrimoine conséquent qui peut servir de garantie à un financement
- Le fonds de commerce, avant la reprise, a enregistré un chiffre d'affaires conséquent et un excédent brut d'exploitation en hausse constante.
- Le fonds de commerce est bien situé, en centre ville

Points négatifs :

- Le chiffre d'affaires a connu une baisse en 2012
- L'achat du fonds de commerce représente une somme importante

Conclusion : l'avis de la banque sera favorable compte tenu de la qualité du dossier présenté

B7 – À partir de l'**annexe 7**, et en considérant que le prêt est de 200 000 €, calculez la mensualité constante de remboursement assurance comprise sur une tête. Vous justifierez vos calculs.**3 pts**

a) Mensualité hors assurance:

Avec la table : (taux de 4.30 % durée : 84 mois)

1000€ emprunté → 13.80733 mensualité

200 000 empruntés → 2761.47€

Avec la calculatrice :
N=84
I=4.3
PV=200000 →Pmt solve=2 761.47
FV=0
C/Y=12
P/Y=12

b) Assurance : 200 000 €* 0.42%/12 = 70 €

c) Total de la mensualité :

2 761.47€ + 70 € = 2831.47 €

B8 – Calculez le coût total de ce prêt. **3pts**

2831.47*84 + 2000 + (200 000 * 0.3%) – 200 000 = 40443.48€

DOSSIER C DR RIGAUD 36 points

C1 – Complétez **l'annexe C** (à rendre avec la copie) afin de renseigner le Docteur RIGAUD sur les différences existantes entre un contrat de nature monosupport en euros et un contrat multisupports **(10 pts) (2 pts par type de support et 1 pt** pour les autres cellule.

Annexe C	**Contrats monosupport en euros**	**Contrat multisupports**
Types de supports	Fonds en euros, investissement sur des fonds monétaires, des obligations, des bons du trésor ou tous titres monétaires principalement ;	Fonds en euros + unités de comptes (actions, SICAV, FCP) Répartition des fonds entre fonds euros et UC selon le type de risque/rendement souhaité par le souscripteur.
Prélèvements sociaux	Prélèvements sociaux sur les intérêts, tous les ans	Part en euros : prélèvements sociaux tous les ans Part en UC : prélèvements sociaux lors du rachat partiel ou total
Rendement	Faible mais garanti	Rendement non garanti mais perspective de meilleures performances sur le moyen, long terme
Risque	Faible car sécurisation de son investissement Effet de cliquet sur les intérêts	Risque plus ou moins élevé selon la proportion d'UC et l'horizon du contrat.

C2 – Rédigez la clause bénéficiaire du nouveau contrat MONOLIFE en tenant compte de son souhait d'inscrire ses enfants comme bénéficiaires uniques.**2 pts**

« mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par parts égales entre eux, à défaut les héritiers»

Acceptez toute solution cohérente, y compris nominative.

C3 – Détaillez la fiscalité qui s'appliquerait en cas de rachat total du contrat existant MULTIPLUS par Mr Rigaud, sans effectuer de calculs, en choisissant la solution la plus avantageuse pour lui et en justifiant votre choix.**3 pts**

Fiscalité du rachat total :

Age du contrat : 7 ans

Choix entre la taxation des plus values :

1) selon le prélèvement forfaitaire libératoire de 15 % + PS
2) ou intégration à l'impôt sur le revenu selon TMI + PS

Choix fiscal :

Son TMI étant de : 30 %, D. RIGAUD devrait opter pour le PFL

C4 – A partir des questions C1, C2, C3, concluez sur le bien-fondé ou non de la résiliation du contrat MULTIPLUS en argumentant votre réponse. **3pts**

Si le client résilie son contrat existant :

- il est imposé sur la plus value en raison de l'âge de son contrat
- il perd l'antériorité fiscale du contrat
- sa femme n'est plus bénéficiaire

mais cela lui permet de sécuriser son épargne et de répondre à son souhait d'avoir ses enfants comme bénéficiaires

Conclusion : nous lui conseillons de conserver son contrat existant : il peut modifier sa clause bénéficiaire au profit de ses enfants et il peut effectuer des arbitrages dans ce contrat au profit du support euros pour sécuriser son épargne.
Autre solution : conserver son contrat tel qu'il est et ouvrir un nouveau contrat euros au profit de ses enfants.

C5 – Complétez **l'annexe D** (à rendre avec la copie) afin de renseigner le Docteur RIGAUD sur les détails du contrat retraite loi Madelin. **8 pts (2 + 2 + 2 + 1 +1)**

Principe	Le contrat retraite Loi Madelin est un contrat d'assurance de groupe à adhésion individuelle et facultative qui permet le versement d'une retraite complémentaire garantissant un revenu viager. Il est destiné aux travailleurs non salariés (TNS) non agricoles (2pts)
Avantage fiscal	Ce dispositif permet de déduire les cotisations versées chaque année du revenu professionnel dans la limite d'un plafond. (***non demandé*** : le plafond est fixé à la plus élevée des 2 limites suivantes : 10 % du plafond annuel de la sécurité sociale (PASS) ou 10 % du revenu professionnel limité à 8 PASS + 15 % du revenu compris entre 1 et 8 PASS) (2pts)
Conditions (en citer 2)	L'adhérent doit être à jour des cotisations obligatoires au titre de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse. , Pour bénéficier des avantages fiscaux, les cotisations doivent présenter un caractère régulier dans leur montant et périodicité, avec un minimum de versement annuel (2pts)
Forme de sortie possible	La sortie se fera en rentes viagères imposables tout au long de la retraite ; (*non demandé* : le montant de la rente se fera à partir des versements et de la présence ou non de clauses de réversion-).(1pt)
Inconvénient (en citer 1)	L'épargne constituée ne sera disponible qu'au moment de la retraite L'adhérent a une obligation de versement minimum chaque année (1pt)

C6 – Son épouse Mme Rigaud travaille à titre bénévole pour son mari. Citez au moins deux inconvénients que présente cette situation et proposez un statut possible pour elle en justifiant votre choix.**4pts**

Inconvénients (2pts)

- son travail n'est pas reconnu
- son activité n'ouvre droit à aucun droit à la retraite

Statut possible (2pts) : elle peut bénéficier depuis 2002 du statut de conjoint collaborateur du professionnel libéral calqué sur le modèle du conjoint collaborateur des artisans et commerçants en faisant une déclaration auprès de l'URSSAF.
Accepter toute autre solution (statut de conjoint salarié par exemple).

C7 – Expliquez brièvement quels risques sont couverts par l'assurance responsabilité civile professionnelle pour un médecin et si elle est obligatoire. Donnez un exemple de réalisation de risque **3pts**

Risques couverts :
Elle couvre les conséquences pécuniaires d'un dommage causé à un tiers par un acte médical
Obligatoire depuis la loi de 2002 ;
Exemple : plainte d'un patient pour une infection liée à une intervention médicale comme un prélèvement ou des points de suture par exemple

C8 Expliquez brièvement quels risques sont couverts par l'assurance multirisque locaux professionnels. Donnez un exemple de réalisation de risque **3 pts**

Risques couverts :
assurance du cabinet médical qui couvre les murs (contre au minimum le risque incendie, tempête, dégâts des eaux et le vol), si le médecin est propriétaire, le contenu des locaux, et la responsabilité civile exploitation pour les dommages causés aux tiers non liés à l'exercice de l'activité

Exemple : fuite d'eau dans le cabinet qui détériore les dossiers clients